

# Stage pratique

## LA BRIQUE DE TERRE CRUE

Connaître et mettre en oeuvre la construction en brique de terre crue.

6 ET 7 NOVEMBRE 2014

### [ Ingénierie ]

CAUE de Tarn-et-Garonne

### [ Public ]

Architectes, services techniques de collectivités, autoconstructeurs, artisans, étudiants

### [ Date ]

Jeudi 6 et vendredi 7 novembre 2014

### [ Lieu ]

Finhan, Tarn-et-Garonne

### [ Coût ]

500 euros

### [ Nombre de stagiaires ]

Limité à 12

### [ Inscription ]

Date limite : 15 octobre 2014



1. Maison de village, La Salvetat Belmontet, 82

2. Grange, Puycornet, 82

3. Vestiges de mur en adobe, Finhan, 82

## [ OBJECTIF ]

Connaître les méthodes de construction et de conservation du bâti en brique de terre crue. Aborder les procédés de construction en brique de terre compressée. Aborder les caractéristiques thermiques et acoustiques.

## [ CONTENU ]

### » Partie théorique du stage

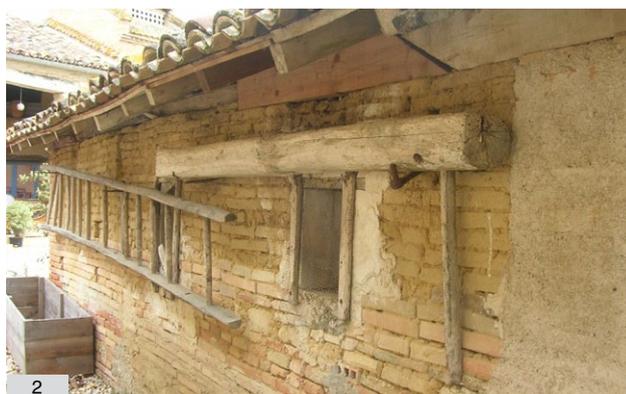
- Caractéristiques de la terre.
- Techniques de constructions traditionnelles.
- Techniques de construction actuelles.
- Entretien du patrimoine.

### » Partie pratique

- Réalisation d'une partie d'ouvrage en briques.
- Visite de réalisations.

## [ MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ]

La formation est basée essentiellement sur la pratique, complétée par un éclairage théorique en s'appuyant sur l'expérience de professionnels : architectes, artisans...



## [ INTERVENANTS ]

- Alain Klein, architecte DPLG.
- Gérard Vivès, artisan / formateur terre crue.
- CAUE de Tarn-et-Garonne.

## [ ORGANISATION ]

### » Journée 1 : jeudi 6 novembre

9h00/12h30 - Intervenant : G. Vivès.

- Exercice pratique en atelier : fabrication d'adobe.
- Réalisation d'un pan de mur en adobe.

12h30 - Déjeuner.

13h30/17h30 - Intervenant : G. Vivès.

- Poursuite construction de pan de mur et construction d'un arc en Brique de Terre Compressée (BTC).

17h30 - Fin de séance.

### » Journée 2 : vendredi 7 novembre

9h00/13h30 - Intervenants : CAUE 82 et A. Klein.

- Présentation générale.
- Connaissance du matériau et des techniques de constructions traditionnelles : brique de terre crue, techniques de calepinage, enduits.
- Techniques de constructions contemporaines : la BTC.
- Conservation : pathologie, diagnostic, traitement.

12h30 - Pause déjeuner.

13h30/17h30

- Visite de constructions existantes, diversité du bâti.

17h30 - Fin de séance.

## [ MODALITÉ D'INSCRIPTION ]

Le nombre maximum de participants est limité à 12.

Les inscriptions peuvent se faire par mail ou par téléphone auprès du CAUE du Gers.

Le CAUE du Gers se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal d'inscription n'est pas atteint.

Pour toute annulation d'inscription après le délai limite, un montant de 30% ou la totalité du coût de la formation sera encaissé (cf. condition générale de vente sur le bulletin d'inscription).

Les stagiaires devront s'équiper de chaussures de sécurité à leur charge.



1. Piliers de hangar agricole, Finhan, 82

2. Mur chauffant de l'espace culturel et sportif, Montbartier, 82 - Architectes : Laborderie-Taulier

## EN SAVOIR +

### CONTACTS

- » D. LEGRAND, CAUE de Tarn-et-Garonne  
Responsable pédagogique  
Tél. : 05 63 03 80 88
- » D. VIDAL-GOTTI, CAUE du Gers  
Inscriptions  
Tél. : 05 62 05 75 34
- » Bulletin d'inscription téléchargeable [↗](#)

### BIBLIOGRAPHIE

- » Fiches systèmes constructifs traditionnels en Midi-Pyrénées :
  - mur en brique de terre crue [↗](#)
  - mur en pisé [↗](#)
  - mur en bauge [↗](#)
  - ossature en pan de bois [↗](#)

### LIEN UTILE

- » Site des CAUE de Midi-Pyrénées  
[www.caue-mp.fr](http://www.caue-mp.fr) [↗](#) - Rubrique professionnels

# Formation continue patrimoine

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Stages pratiques systèmes constructifs traditionnels

SESSION 2014/2015

### [ STAGE ]

Intitulé	Dates	Coût
<input type="checkbox"/> La lauze calcaire (46)	11, 12 septembre 2014	300 €
<input type="checkbox"/> Le pisé (32)	16, 17 octobre 2014	500 €
<input type="checkbox"/> La brique de terre crue (82)	6, 7 novembre 2014	500 €
<input type="checkbox"/> La brique foraine (31)	27, 28 novembre 2014	500 €
<input type="checkbox"/> Le pans de bois (81)	février 2015	500 €
<input type="checkbox"/> Le torchis (32)	12, 13 mars 2015	500 €
<input type="checkbox"/> L'ardoise (09)	27, 28 avril 2015	500 €
<input type="checkbox"/> Le galet lourdé (65)	mai 2015	500 €
<input type="checkbox"/> La pierre de taille (12)	juin 2015	500 €

### [ PARTICIPANT ]

- Nom : .....
- Prénom : .....
- Fonction : .....
- Adresse : .....
- Téléphone : .....
- E-mail : .....
- Fax : .....

### [ ENTREPRISE OU ORGANISME ]

- Raison sociale: .....
- Adresse : .....
- Téléphone : .....
- E-mail : .....
- Fax : .....
- Responsable de l'inscription : .....
- N° Siret : .....
- Code APE/NAF : .....

### [ FACTURATION ]

- Paiement par chèque bancaire ou postal libellé au nom du CAUE du Gers.
- Paiement par virement ou mandat administratif.
- Règlement OPCA .....
- Nom et adresse de l'OPCA : .....

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**Inscription** : l'inscription est définitive, uniquement si elle est accompagnée d'un chèque d'acompte de 30 % du prix du stage, excepté pour les collectivités territoriales qui règlent " après service fait ". La date limite d'inscription est de 3 semaines avant le début du stage. Le stagiaire reçoit une convention de stage, un programme et un plan d'accès au site.

**Dates de formation** : l'organisme peut être amené, à modifier le calendrier, le lieu du déroulement, le contenu du programme sous réserve de respecter un préavis de 15 jours. Le règlement sera restitué.

**Annulation** : pour toute annulation faite par le stagiaire au moins 15 jours avant le début du stage, 30 % du coût du stage sera conservé par l'organisme de formation. Pour toute annulation faite par le stagiaire moins de 15 jours avant le début de stage, la totalité du coût de formation sera facturée par l'organisme de formation. Toute annulation doit être confirmée par écrit (courrier ou fax). Tout stage commencé est considéré comme entièrement effectué.

**Tarif** : les prix sont stipulés nets de taxes. Ces prix comprennent le dossier d'inscription, les jours de stage, les supports documentaires et les repas du midi (hébergement non compris).

**Conditions de règlement** : ce règlement peut être effectué par chèque bancaire ou postal à l'ordre du CAUE du Gers, par virement ou mandat administratif. Tout paiement intervenant postérieurement à la date d'échéance des factures pourra donner lieu à l'application de pénalités de retard (de 10 %).

**Les documents remis à la fin du stage** : une attestation de présence, une attestation de stage et une facture.

J'accepte les conditions générales de vente.

Fait à ....., le .....

Signature et cachet de l'organisme :